

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

COMMUNE DE YOKADOUMA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - work - Fatherland

YOKADOUMA COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 084 /AONO/ CY/CIPM/2020 du 23 JUN 2020

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DU BLOC DE QUATRE SALLES DE CLASSE ET BLOC ADMINISTRATIF DE L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE II DE YOKADOUMA (BATIMENT COLONIAL)

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -EXERCICE 2020

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKADOUMA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réfection du bloc de quatre salles de classe et bloc administratif de l'Ecole publique groupe II de Yokadouma (Bâtiment Colonial)

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, etc.), gardiennage ;
- ❖ La démolition des ouvrages
- ❖ Le gros œuvre (fouilles, terrassements, fondations et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture etc.) toutes sujétions comprises ;
- ❖ Le second œuvre (menuiserie bois pour baies, portes et huisseries, menuiserie métallique, gardes corps, électricité et peintures) toutes sujétions comprises.
- ❖ Les VRD (Voirie et Réseaux Diverss comprenant les caniveaux en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

3- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution est de **Quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatif aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

4- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en un lot unique.

5- COUT PREVISIONNEL

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente-six millions (36 000 000) francs CFA**

6- PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

7- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020.

8- CAUTIONNEMENT PROVISoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Sept cent vingt mille (720 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

9- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Commune de Yokadouma.

10- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au service technique de la Commune de Yokadouma dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de la commune de Yokadouma.

11- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Yokadouma (Service des marchés), au plus tard le 15 JUIL 2020 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 084 /AONO/CY/CIPM/2020 du 23 JUIL 2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DU BLOC DE QUATRE SALLES DE CLASSE ET BLOC ADMINISTRATIF DE L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE II DE YOKADOUMA (BATIMENT COLONIAL)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

12- RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limitées de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13- OUVERTURE DES PLIS.

L'ouverture des plis se fera à la salle des actes de la Mairie de Yokadouma, le 15 JUIL 2020 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yokadouma, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

1) Absence de la caution de soumission.

N.B. : un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires dont une pièce de l'offre administrative est non conforme.

B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 2) L'organisation, le planning d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

Tout soumissionnaire ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre-vingt pour cent (80%) Vera son offre financière examinée.

15- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service technique et de l'aménagement urbain, aux numéros de téléphones : 670 35 76 75/699 98 80 27 /679 14 35 71

Ampliations :

- ✓ MINMAP/BN
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ Président/CIPM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives

YOKADOUMA, Le **23 JUIN 2020**

Le Maire

(MAITRE D'OUVRAGE)



Ernest Timothée
Mhoumpiel Abono

DAO 2020, COMMUNE DE YOKADOUMA